



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 24 mai 2016 — N° 175

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de La Compagnie de danse Harmonie.

---

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la visite à l'Assemblée nationale de M. Joël Potvin pour découvrir le travail de député dans le cadre du concours Rêve d'un jour.

---

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Les Pionniers de Boisbriand.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord.

---

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Entre-Êtres de Jonquière.

**24 mai 2016**

---

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine L'Amitié n'a pas d'âge.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du *Journal Le Crieur*.

---

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la prématernelle Les Chouettes de Saint-Michel.

---

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'équipe des Carabins de l'Université de Montréal, gagnante du Championnat de hockey féminin de Sport interuniversitaire canadien.

---

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du Service bénévole d'entraide Vimont-Auteuil.

---

À 13 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 heures.

---

24 mai 2016

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Laframboise (Blainville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 690 Loi modifiant la Loi sur la police afin de minimiser les coûts des services de police sans compromettre la sécurité de la population et de faciliter le partage de ces services entre les corps de police

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 690.

### **Dépôts de documents**

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 de l'Université du Québec et des établissements du réseau.

(Dépôt n° 2224-20160524)

---

Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel 2015 du Parc Olympique.

(Dépôt n° 2225-20160524)

---

24 mai 2016

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 avril 2016 par M. Lisée (Rosemont) concernant l'agrandissement de l'école primaire Saint-Albert-Le-Grand à Rosemont.

(Dépôt n° 2226-20160524)

---

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Maltais (Taschereau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 25 mai 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2227-20160524)

### Dépôts de pétitions

M. Pagé (Labelle) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 524 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien aux services de garde en milieu familial publics.

(Dépôt n° 2228-20160524)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Pagé (Labelle) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 470 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien aux services de garde en milieu familial publics.

(Dépôt n° 2229-20160524)

**24 mai 2016**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Côte-du-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 181 organismes en alphabétisation, concernant la priorisation de la lutte contre l'analphabétisme.

(Dépôt n° 2230-20160524)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 9 octobre 2015, adressée à M. Alexandre Gagnon, président-directeur général de Pétria, par Mme Christyne Tremblay, sous-ministre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, concernant le certificat d'autorisation délivré par le ministère.

(Dépôt n° 2231-20160524)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 19 mai 2016, sur la motion de Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, proposant que le principe du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **214** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

24 mai 2016

---

En conséquence, le principe du projet de loi n° 101 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 101 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Xavier Dolan dont le film *Juste la fin du monde* a remporté le Grand Prix du 69<sup>e</sup> Festival de Cannes ainsi que le Prix du jury œcuménique;

QU'elle félicite également MM. Kim Nguyen, François Jaros et Philippe Lesage pour leur sélection cannoise qui constitue une vitrine exceptionnelle et confirme la qualité de leur travail artistique;

Enfin, qu'elle salue le talent exceptionnel de ces artisans qui contribuent à faire rayonner le Québec sur la scène internationale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

24 mai 2016

---

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire sur la gestion de contrats au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Surprenant (Groulx) présente une motion proposant la tenue d'une audition publique dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Montarville) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les problèmes de prostitution juvénile dans l'ensemble du Québec, notamment pendant le Grand Prix de Montréal, sont connus depuis des années;

QUE l'Assemblée nationale presse le ministre de la Sécurité publique et la ministre responsable de la Condition féminine d'annoncer publiquement les moyens qu'ils comptent prendre pour éliminer l'exploitation sexuelle des mineurs pendant l'événement qui aura lieu dans 3 semaines.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

24 mai 2016

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 23, 24 et 25 août 2016 ainsi que les 13, 14, 15 et 20 septembre 2016 à la salle Louis-Joseph-Papineau;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Commissaire aux plaintes  
Chambre de la sécurité financière  
Chambre de l'assurance de dommage  
M. Guillaume Hébert de l'Institut de recherche et d'information socio-économique  
Institut sur la gouvernance des organismes publics  
Le Protecteur du citoyen  
Bureau de coopération interuniversitaire  
Conseil interprofessionnel du Québec  
Mme Louise Champoux-Paillé, administratrice de sociétés certifiée  
Ordre professionnel des acupuncteurs  
Ordre professionnel des administrateurs agréés  
Ordre professionnel des agronomes  
Ordre professionnel des architectes  
Ordre professionnel des arpenteurs-géomètres  
Ordre professionnel des audioprothésistes  
Ordre professionnel des avocats  
Ordre professionnel des chimistes  
Ordre professionnel des chiropraticiens  
Ordre professionnel des comptables professionnels agréés  
Ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés  
Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation  
Ordre professionnel des criminologues  
Ordre professionnel des dentistes  
Ordre professionnel des denturologistes  
Ordre professionnel des diététistes

24 mai 2016

---

Ordre professionnel des ergothérapeutes  
Ordre professionnel des évaluateurs agréés  
Ordre professionnel des géologues  
Ordre professionnel des huissiers  
Ordre professionnel des hygiénistes  
Ordre professionnel des infirmières et infirmiers  
Ordre professionnel des infirmières et infirmiers auxiliaires  
Ordre professionnel des ingénieurs  
Ordre professionnel des ingénieurs forestiers  
Ordre professionnel des inhalothérapeutes  
Ordre professionnel des médecins  
Ordre professionnel des médecins vétérinaires  
Ordre professionnel des notaires  
Ordre professionnel des opticiens d'ordonnances  
Ordre professionnel des optométristes  
Ordre professionnel des orthophonistes et audiologistes  
Ordre professionnel des pharmaciens  
Ordre professionnel des physiothérapeutes  
Ordre professionnel des podiatres  
Ordre professionnel des psychoéducateurs et psychoéducatrices  
Ordre professionnel des psychologues  
Ordre professionnel des sages-femmes  
Ordre professionnel des sexologues  
Ordre professionnel des techniciens et techniciennes dentaires  
Ordre professionnel des technologistes médicaux  
Ordre professionnel des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale  
Ordre professionnel des technologues professionnels  
Ordre professionnel des traducteurs, terminologues et interprètes agréés  
Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux  
Ordre professionnel des urbanistes

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

**24 mai 2016**

---

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;

24 mai 2016

---

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 97, Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 25 mai 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Maltais (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réitère que la liberté d'expression est fondamentale pour le bon fonctionnement d'une société libre et démocratique;

QU'elle souligne les nombreux témoignages et éditoriaux qui réclament l'abandon pur et simple du projet de loi n° 59;

QU'elle constate que le projet de loi n° 59 fait peser un risque démesuré sur la liberté d'expression et qu'il ne prévoit rien de concret pour lutter contre la radicalisation de nos jeunes;

QUE l'Assemblée nationale confirme que les dispositions civiles, qui encadrent la diffamation, et les dispositions criminelles, qui interdisent le discours incitant à la haine, sont suffisantes pour protéger les minorités québécoises contre la haine et la violence;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement le retrait du projet de loi n° 59.

24 mai 2016

---

## AFFAIRES DU JOUR

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 25 mai 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 15 h 27, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 mai 2016, à 9 h 40.

## SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 20 mai 2015, à 9 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 76 Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (*titre modifié*)

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

24 mai 2016

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques :

(Vote n° 214)

POUR - 112

Anglade (PLQ)	Drainville (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(René-Lévesque)	Sklavounos (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Couillard (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
(Gouin)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	
(Outremont)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	